

ARTISTE UN JOUR ARTISTE TOUJOURS

3-6 ANS & 6-10 ANS



ACCUEIL DES MERCREDIS



ALSH JOAN CAYROL
PALAU-DE-CERDAGNE



CYCLE 2

EXPRESSION MUSICALE DU 3/11 AU 19/12



3-6 ANS

**Chorégraphie /
percussion / motricité**

ArtS plastiques

6-10 ANS

Jeux théâtre d'expression

Football/Kinball

Apprentissage des règles de fairplay & coopération



CYCLE 3
DU 5/01 AU 21/02
ART DU
CIRQUE

3-6 ANS

Atelier cirque

Peinture " à la façon de..."



6-10 ANS

Scénettes & interprétations

handball et dodgeball

CYCLE 4

DU 9/03 AU 17/04

DESIGN

& MODE



3-6 ANS

Jeux sportifs

**Création de costumes et
accessoires & scénettes**



6 -10 ANS



**Théâtre & sketch
Arts plastiques 3D**

Spikeball



CYCLE 5

TOUS EN SCÈNE

DU 04/05 AU 03/07

3-6 ANS

Les Arts du spectacle

-

Créations manuelles

6-10 ANS

Théâtre d'ombres et
marionnettes

-

Volleyball

INFORMATIONS & RENSEIGNEMENTS

ALSH.VANERA@GMAIL.COM
ALSH 06.47.29.03.79
ALSH ADOS 06.25.22.86.28

DOSSIER ET CONTRAT D'INSCRIPTION OBLIGATOIRE

**ATTENTION PAS DE RESTAURATION SCOLAIRE.
FOURNIR LE REPAS FROID TIRÉ DU SAC.**

Accueil de loisirs Extracolaire maternel - primaire - adolescent								
Familles du territoire SIVU et Familles de la commune de Latour de Carol pour les 3-17 ans ainsi que pour les 3-17 ans du SIVM de la Haute Vallée du Sègre résident à l'année. *			Forfait mini séjours	Familles résidentes à l'année aux communautés de communes Pyrénées Cerdagne, Pyrénées catalanes, hors SIVU (3-17 ans), hors commune de Latour de Carol (3-17 ans) et hors Haute Vallée du Sègre (12-17 ans) *				
Tarif Of	ALSH 3/6+6/11+Passerelle+12/17 ans	Supplément Sortie	Supplément ALSH 3/17 ans	ALSH 3/6 et 6/11 ans et Passerelle+12/17	Supplément Sortie			
0 à 550	3	6	En fonction du coût de la sortie.	5	10	En fonction du coût de la sortie		
551 à 800	3,50	7		5,50	11			
801 à 1000	4	8		6	12			
1001 à 1499	4,50	9		6,50	13			
≥ 1500	5	10		7	14			
Non Communiqué	5	10		7	14			
Allocataires MSA	Les familles doivent fournir les attestations MSA indiquant leur coefficient familial. Pour cela, elles se rendent sur leur espace personnel de la MSA.							
Accueil de loisirs Extracolaire maternel - primaire - adolescent								
Familles non concernées par les situations de résidence notées ci-dessus *	10 Euros la demi-journée - 20 euros la journée							
Attention une majoration de 5 euros sera appliquée à la prestation pour tout départ de l'enfant au-delà de l'heure de fermeture (18h15).								

HORAIRES OUVERTURE

7H45-9H15/11H45-12H15
13H15-13H45/16H45-18H15

En cas d'absence de l'enfant pour des raisons de santé, seul un jour de carence sera appliquée sur présentation d'un certificat médical dans les 8 jours qui suivent l'absence, pour permettre la déduction du ou des jours d'absence.



santé
famille
retraite
services